

MIGRATION ET ECCLESIOLOGIE

« *Being Church in Europe Today* »
(Copenhague - Danemark, 8-10 décembre 2016)

Le phénomène de l'immigration a existé de tous temps dans l'Histoire de l'Humanité. Il constitue un élément inséparable de l'expérience pan-humaine et il a toujours contribué de façon significative au développement ou à la suppression de peuples ou de civilisations. Beaucoup de grandes cités lui ont été ou lui sont redevables non seulement de leur développement démographique mais aussi de celui de leur économie et de leur culture. Et encore, faut-il le rappeler sans faux détours, le mouvement migratoire est intrinsèquement lié à la liberté et au droit de chaque homme de pouvoir quitter librement son pays d'origine et d'y revenir selon son bon vouloir.

Pourtant, dans notre civilisation de plus en plus sécularisée, où chacun a tendance à vivre isolé, sans doute pour se protéger de toutes les insécurités ambiantes, il est bien évident que l'étranger tend à devenir l'objet d'une méfiance particulière. Et même lorsqu'il n'est pas rejeté avec hostilité, il se heurte à une froide indifférence qui risque de le marginaliser par rapport à une société qui lui reste fermée. A croire que l'autre est une menace et non pas une richesse qui fait de cette personne, totalement extérieure à moi, une condition « indispensable pour me construire, me comprendre et me dire, dans une relation de réciprocité » (Paul Ricoeur, in « *Soi-même comme un autre* » - Ed. Du Seuil, Paris 1990). Tant il est vrai que l'expérience de l'altérité est précieuse pour permettre à une société que l'on puisse vivre ensemble, sur la base d'une visée commune, dans le respect de la pluralité, laquelle repose sur le respect des libertés fondamentales.

Dans le même temps la manière, dont par endroits l'Union Européenne se comporte vis-à-vis des demandeurs d'asile et des citoyens originaires du *tiers monde et du Moyen-Orient*, encourage le racisme, la xénophobie et les différences entre les personnes et les races. Chaque fois qu'une société distille l'extrémisme, le populisme et la xénophobie envers ceux qui sont différents, chaque fois elle distille aussi le poison qui la ronge. Dans son livre « *Je m'appelle l'Europe* » (Ed. Intervalles, Paris 2013), le journaliste, poète et écrivain albanais Gazmend Kapllani met ces paroles dans la bouche de Katerina, une ghanéenne qui habite maintenant Athènes : « *Je crois que chacun porte en soi une part de racisme, qui s'accroît avec le sentiment d'insécurité. Le racisme est un mélange d'ignorance, de peur et de jalousie. Il offre aussi l'avantage de se sentir supérieur à des gens qu'il est facile d'écraser. Par expérience, je sais que celui qui est quotidiennement en butte au racisme développe un complexe et finit par déverser sa haine sur les autres. C'est là le danger : le racisme contamine celui qui en est la victime* » (page 119). Et ailleurs il ajoute : « *Les premières années de ta vie sur un autre sol, tu es flatté et enthousiaste d'entendre des éloges quand tu t'exprimes. Mais à partir d'un certain stade, cela devient pesant. Et quand tu t'apprêtes à vieillir dans le pays où tu as émigré, cela finit par te gêner. Parce que tu as l'impression que même animé des meilleures intentions, ton interlocuteur ne t'écoute pas en fonction de ce que tu dis, mais en fonction de ton origine, de ton nom, de la couleur de ta peau* » (page 150). Malheureusement, il arrive qu'ici ou là, la cité, la loi et la communauté du pays d'accueil agissent vis-à-vis du migrant et du réfugié d'après les caractéristiques qu'on lui colle sur le dos au moment de son entrée dans le dit pays d'accueil. Mais le pire, c'est que celui qui émigre intériorise à son tour ces stéréotypes et se comporte conformément à ceux-ci. Ce sont ces caractéristiques qui finiront par façonner son identité.

Il semblerait qu'en ce moment le « vivre ensemble, sur la base d'une vie commune, dans le respect de la pluralité » est devenu un défi difficile à relever, écrit le Pasteur Michel Bertrand, compte-tenu des risques liés « au terrorisme, à l'islamisme, aux intégristes religieux, également pointés comme des raisons de fragilisation de la démocratie... Alimentée par ces menaces, précise-t-il encore, la volonté d'écarter l'autre, différent de la communauté nationale, s'affirme comme une tendance lourde de nos sociétés occidentales » (in journal « Réforme » du 06.10.2016).

Certes, il y a des limites au nombre d'hôtes que l'on peut recevoir à sa table, au nombre de réfugiés et de migrants qu'un pays peut accueillir et intégrer. Il n'est pas question ici de demander l'impossible même si l'Histoire nous apprend que, dans bien des cas, c'est par la qualité de son accueil de l'étranger et de son respect de la différence qu'un pays devient ce qu'il est. Au sein d'une société qui subit chaque jour le racisme et la xénophobie, nos Eglises ne peuvent évidemment pas garder le silence, tout comme Elles ne peuvent pas se dérober à la rencontre et au dialogue avec les nouvelles réalités sociétales et culturelles du monde, telles que celles qui sont générées par le pluralisme aussi bien culturel que religieux. Ce serait comme si l'Eglise du Christ reniait sa propre nature et sa mission ; comme si Elle trahissait son être et son identité.

Nos Eglises respectives, même si Elles ne peuvent pas effacer toutes ces étiquettes que la société colle sur le dos des gens, ont heureusement la capacité et la mission de faire la distinction entre l'étiquette que l'on donne aux personnes et leur identité véritable, en reconnaissant dans le visage de l'étranger l'icône du Christ Lui-même et aussi que chaque être humain, homme ou femme, est créé à l'image de Dieu ; qu'il n'est pas à prendre pour ses seules aptitudes au travail en vue de satisfaire « *la spirale de consommation* », que condamnait si justement en son temps dom Helder Camara.

Ce qui peut et doit de toutes façons être changé, c'est la mentalité, l'attitude générale vis-à-vis des migrants et des réfugiés. Et cela ne se fera pas seulement à base de réglementations économiques et juridiques.

De nombreux pays vivent de nos jours sur la corde raide : crises politiques, dictatures, guerres, sous-alimentation chronique causée par la faim qui progresse partout, drames de la pauvreté dues de plus en plus aux causes climatiques – pour ne citer que ces cas-là – tendent à accélérer les migrations désespérées. Aussi loin que j'essaie de m'enfuir, le réfugié et le migrant me rattrapent toujours. Ils sont là, devant ma porte ; ils regardent ; ils interrogent ; ils demandent ; ils supplient, le plus souvent sans paroles. Ils me mettent mal à l'aise par l'intensité de leur détresse.

« *Donne-moi cet étranger qui n'as pas lieu où reposer la tête* », demande dans sa prière du samedi saint la liturgie byzantine. Combien de fois le « *tu aimeras l'étranger* » se trouve-t-il dans la Bible ? Trente-six, quarante-six ou peut-être cinquante-six ? Qu'importe après tout devant l'essentiel qui est d'essayer à chaque instant d'inventer la relation vivante envers cet autre, notre prochain, pour qu'il ne soit plus à nos yeux « *celui qui veut nous tromper, profiter de nous* » mais une personne aimée de Dieu, riche de son histoire, de sa culture, de sa conscience, de sa foi, que nous voulons rencontrer, connaître, servir.

Changer donc de mentalité, c'est s'adonner à un travail d'ascèse constant qui consiste à découvrir l'autre dans son altérité, certes irréductible mais aussi participable. C'est notre devoir d'Eglise d'annoncer et d'enseigner qu'il ne s'agit pas ici de la conversion de l'autre, mais d'abord de soi qui est en jeu...c'est aller à la rencontre de l'autre, s'exposer à une commune vulnérabilité. L'autre est toujours différent.

Cette différence dérange, elle peut même devenir insupportable mais à la fois elle peut de même enrichir par la diversité culturelle qui l'accompagne. « *Ta différence m'enrichit* », écrit Saint Exupéry dans son livre « Le petit Prince ». Il est donc important de ne pas passer à côté de cette occasion.

Une lecture attentive de la « parabole du Jugement dernier » (Mt 25,35-45) nous montre clairement que le critère sur lequel nous serons jugés, celui qui déterminera notre réception dans le Royaume, c'est la manière dont nous nous comporterons envers les plus déshérités, en particulier l'étranger. « *J'étais étranger et vous m'avez recueilli (verset 35)* », dit le Seigneur.

Dans l'autre sens, il est tout aussi utile et nécessaire de rappeler que celui qui émigre ou qui demande l'asile n'a pas que des droits ; il a aussi des devoirs et des comptes à rendre là où il est accueilli. Il arrive aussi que certaines catégories de migrants ou d'étrangers sont la cause de très sérieux problèmes, allant jusqu'à la multiplication d'actions atroces et spectaculaires ; jusqu'à même tenter de provoquer des fractures au sein des sociétés qui les accueillent.

Il ne s'agit donc pas ici de faire preuve d'angélisme, en refusant toute politique d'immigration et la lutte nécessaire contre les filières clandestines. Tout comme il ne s'agit pas de faire un délit du devoir d'hospitalité et de solidarité. Mais il est opportun de rappeler que pour nous chrétiens, notre engagement ne saurait relever exclusivement d'une morale, d'une philosophie humaniste, voire d'une idéologie politique, aussi honorable puissent-elles être. Notre engagement se situe à un niveau différent ; c'est celui de la foi, qui donne un sens à notre action.

Dans la parabole du Jugement dernier déjà cité, quand le Christ dit, au verset 40, que ce que *nous faisons au prochain*,

c'est à Lui-même que nous l'avons fait, Il ne se contente pas de nous proposer un impératif catégorique ; mais plus encore, Il s'identifie Lui-même aux plus petits, aux plus démunis, aux plus désespérés. En les servant, c'est donc Dieu Lui-même que nous servons.

En commentant ce passage évangélique de Matthieu, l'Encyclique du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe (Crète 2016) reconnaît, au §19, que *« l'imprévisible crise contemporaine des réfugiés et des immigrés pour des raisons économiques, politiques et climatiques, s'aggrave continuellement et occupe le centre de l'intérêt mondial...Au cours de son histoire, l'Eglise s'est toujours trouvée aux côtés de tous ceux qui peinent sous le poids du fardeau (Mt 11,28). De tous temps, la philanthropie de l'Eglise ne se limite pas simplement à un acte de charité occasionnel envers l'indigent et le souffrant mais elle cherche à éliminer les causes génératrices des problèmes sociaux. Le ministère accompli par l'Eglise (Ephésiens 4,12) est reconnu de tous »* ... En utilisant ici le mot « ministère », l'intention est de rappeler et de préciser que l'action de l'Eglise ne peut pas être perçue comme un simple « service social », au même titre que tous ceux qui œuvrent dans le même sens, mais qu'Elle a pour finalité l'édification du Corps du Christ.

On passe ainsi du *« plan éthique, absolument primordial – secourir les malheureux – sur le plan métaphysique où Dieu Lui-même est impliqué, puisque nourrir le plus petit de ses frères, c'est nourrir Dieu-Lui-même et que cet acte de charité accompli sur terre peut avoir des répercussions même dans le ciel...Le bien-être matériel ne saurait à lui tout seul combler les aspirations profondes de l'être. La seule passion de l'avoir désintègre l'être même de l'homme. Car il y a l'inévitable dimension tragique de la vie, ainsi que l'angoisse de la mort, que ne saurait combler la misère de l'homme sans Dieu, comme le disait si bien Pascal, affirme le Père Michel Evdokimov (in revue « Quart Monde », n°208).*

A partir de la fin de 1980, le mouvement migratoire s'affirme donc en Europe avec un dynamisme inhabituel et sous différentes formes : réfugiés politiques, demandeurs d'asile, migrants économiques, pseudo-touristes, immigration clandestine dont une des activités majeures est le *commerce et le trafic des personnes (femmes, hommes et enfants)* - encouragé par une « économie parallèle », qui vise à l'exploitation d'une main-d'œuvre étrangère bon marché et illégale - catastrophes naturelles, destruction de l'environnement et que sais-je encore... ce qui, au final, a pour conséquence d'imposer presque partout en Europe une situation *de facto* multinationale, multilinguistique, multireligieuse et multiculturelle, avec tout ce qu'elle véhicule de bon et de moins bon. Un constat s'impose ici : les mouvements migratoires contemporains sont nés de situations géopolitiques et de contextes économiques plus larges, avec pour clé à l'appui d'énormes transferts de populations de par le monde, qui se prolongent de nos jours en Europe avec le flux migratoire.

Parmi elles, il faut compter les récentes émigrations balkaniques de l'ex-bloc de l'Est et russes qui, après la chute du mur de Berlin et l'après-communisme, ont vu le jour essentiellement en Europe, aux Amériques, en Australie pour des raisons économiques, parfois même intellectuelles ou politiques. Elles furent précédées par celle des Antiochiens (Libanais et Syriens), fuyant la guerre et l'effondrement économique. Ces dernières émigrations à partir des années 1970-80, et déjà précédées dans les années 1920 par celles massives d'Asie Mineure et de la Révolution de Russie, ont été et sont massivement constituées par des chrétiens orthodoxes pour ce qui est de l'ex-bloc communiste et pour d'autres confessions chrétiennes aussi pour ce qui est de l'Afrique et du Moyen-Orient. Il est bien entendu que notre propos ne concernera

que les seules communautés relevant des Eglises orthodoxes autocéphales.

A leur détriment, ces diverses migrations massives issues du monde orthodoxe ont fait surgir un espace ecclésial multi-juridictionnel, totalement inconnu jusqu'alors par l'Eglise Orthodoxe et que l'on définit par le mot « diaspora ». Cette diaspora orthodoxe n'est rien d'autre qu'un lieu ecclésial sur lequel chaque Eglise nationale s'introduit, s'infiltré et donne un fondement à l'étendue de sa juridiction territoriale propre. Dans ce cas, ce ne sont plus les droits ecclésiocanoniques qui priment et auxquels les Eglises nationales orthodoxes donnent priorité mais les intérêts ethno-ecclésiastiques de nature purement culturaliste. C'est ainsi que le phylétisme, c'est-à-dire la distinction fondée sur la différence d'origine ethnique et linguistique, a suscité la coexistence, sur le même territoire et dans les mêmes villes, de plusieurs juridictions « nationales » ou « ethniques » ; ce qui désormais, est considéré par une écrasante majorité du peuple orthodoxe, comme quelque chose de parfaitement normal... Comme si cela était l'expression même de l'essence de la diaspora, dont la principale vocation serait d'abord dans ce cas précis de préserver les différents « héritages culturels » propres à chaque région du « monde orthodoxe », évinçant de par là même l'élément évangélique et privilégiant le repli sur soi.

Ainsi, la tentation du nationalisme et du phylétisme, condamnée par le grand et saint Synode de Constantinople en 1872, est donc encore aujourd'hui profondément enracinée dans la conscience de nombreux chrétiens orthodoxes et trouble la vision universelle de l'Eglise Orthodoxe.

L'utilisation de nos jours du terme « Eglise locale » signifie pour beaucoup d'orthodoxes « Eglise nationale ». Par

conséquent, la question de ce qu'il est d'usage d'appeler « la diaspora » orthodoxe constitue l'un des problèmes les plus graves auxquels l'Église orthodoxe est actuellement confrontée. D'autant qu'elle est le vecteur le plus actif du phylétisme, puisque, pour ce qui est de son organisation, ce qui semble primer ici, c'est de réaliser l'Église non plus selon l'eucharistie et la conciliarité – un seul évêque, une seule eucharistie, un seul corps – mais selon l'ethnie et des préférences politico-religieuses, autrement dit idéologiques. Je ne puis m'empêcher de mentionner la fameuse théorie de ce leurre, récemment introduit dans le vocabulaire de l'Église Orthodoxe et totalement inconnu de nos saints canons, qu'est le « territoire canonique culturel » et, à sa suite, toutes les conséquences néfastes qu'il a suscité sur le plan ecclésiologique. L'idéologie marxiste et communiste après s'être servie pour sa politique extérieure des Églises, que par ailleurs elle persécutait chez elle sans vergogne, nous a légué ce bien douloureux et particulièrement catastrophique héritage ethno-phylétique. Comme s'il fallait substituer le vide idéologique, causé subitement par la chute du marxisme-communisme, par une autre vision mondialiste, celle-là à caractère ethno-ecclésial.

Selon l'archimandrite Grégoire Papatomas (*in « Culturalisme ecclésiastique : l'aliénation de la Culture et l'anéantissement de l'Église » – Paris 2010 : Web site « orthodoxa.org »*) « les Églises orthodoxes - dont les ressortissants émigrent de nos jours en masse et qui sont désormais libérées du carcan du communisme internationaliste lequel, par définition n'encourageait pas les initiatives nationalistes, donnent maintenant l'impression qu'elles cherchent à acquérir, serait-ce rétrospectivement, un Empire dont elles ont été privées jusqu'à ce jour.

Il suffit pour cela de regarder la manière dont elles organisent, au niveau européen et mondial, leurs paroisses et leurs communautés ecclésiales au sein de ladite

« diaspora » orthodoxe. On voit apparaître des stratégies d'expansion et des pratiques non canoniques sans aucun sens pour le devenir ecclésiastique. Finalement la question se pose de savoir à quoi faut-il donner la priorité : au droit ecclésio-canonique ou à la domination aveugle de l'Eglise nationale au sein de la communion ecclésiale ? ».

Dans ces conditions, la « diaspora » semble devenir de plus en plus un enjeu entre nos Eglises autocéphales au lieu d'être le lieu providentiel où l'Eglise orthodoxe se doit de manifester son unité et son universalité.

Lors de son allocution d'ouverture de la 4^e conférence panorthodoxe préconciliaire à Genève, en juin 2009, le métropolite Jean de Pergame a eu entièrement raison de rappeler que l'organisation traditionnelle de l'Eglise était fondée sur le principe de la territorialité et non pas sur celui de la nationalité. Il a de même très bien relevé le fait que la multiplicité et le chevauchement de différents diocèses orthodoxes ethniques finissent par scandaliser les consciences des fidèles orthodoxes, du moins de ceux qui, hors de leurs pays d'origine, ont fait du pays d'accueil leur propre patrie... Cette intervention du Métropolite Jean de Pergame a-t-elle pour autant suffisamment approfondi dans sa réflexion l'équation « ethnicité-catholicité » ?

Lors du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, qui s'est tenu en Crète au mois de juin passé, la question de la « diaspora » a été largement débattue et un texte a été adopté qui ouvre, il est vrai, des perspectives pour le futur, notamment en relevant le rôle des assemblées épiscopales dans le but de manifester et de renforcer l'unité de l'Eglise orthodoxe dans les « pays de diaspora » où Elle est implantée.

En même temps, ce document reconnaît qu'il ne s'agit là que d'une situation transitoire dans l'attente de rétablir un jour,

en matière de co-territorialité, le principe ecclésiologique et seule canonique de la territorialité mono-juridictionnelle. Le risque existe que la constitution des dites Assemblées des Evêques Orthodoxes en « pays de diaspora », finisse par se contenter, si la situation perdure indéfiniment, par se commuer en une « organisation co-territoriale de ladite diaspora » au lieu de la renouveler. Par conséquent, nous n'en sommes pour le moment qu'à un stade intermédiaire et provisoire.

Les Pères conciliaires réunis en Crète étaient bien conscients que l'extension de fondation d'Assemblées épiscopales ne suffisait pas pour résoudre le problème existant mais ils sont restés muets quant à la suite à entreprendre. Sans doute ont-ils eu raison d'éviter d'adopter pour l'instant des déclarations audacieuses en raison du poids de notre récent et si douloureux passé. Du moins pour l'instant !...

Car il ne faut pas non plus faire en sorte que l'arbre ne vienne cacher la forêt. Disons-le ici tout net : les orthodoxes ont toujours le chic d'utiliser le fameux argument de l'économie canonique pour relativiser, en se basant sur le prétexte de la tolérance aussi transitoire qu'interminable, les déviations canoniques que génère la « diaspora » du point-de-vue ecclésiologique. Tant il est vrai que le bacille du nationalisme et de l'autocéphalisme – cette bête qui ne s'endort jamais et qui est si apte à subir des mutations selon l'environnement qu'on lui propose - ne cesse de continuer à s'alimenter et à se maintenir en éveil dans la sphère de l'orthodoxie universelle. Aussi, les Eglises orthodoxes nationales, tout en constatant de nos jours et de façon identique l'existence aliénante de ce problème ecclésiologique pour l'Eglise qu'est la « diaspora », ne se sont pas encore suffisamment préparées pour s'accorder unanimement à une solution conforme aux attentes de notre temps. De toute évidence, Elles préfèrent apparemment se contenter présentement d'un *vide provisoire* qui risque de se

prolonger à l'infini plutôt qu'une *solution canonique cohérente*.

Finalement, c'est bien ce que craignait Saint Basile le Grand qui est arrivé : « Je suis bien attristé, écrivait-il, de ce que les canons de nos Pères soient désormais laissés de côté et que toute observance exacte (*acribie*) soit bannie de nos Eglises. Je crains que peu à peu cette négligence ne s'accroisse et qu'une totale confusion s'instaure dans les affaires de l'Eglise ». En d'autres termes : alors que tous reconnaissent l'irrecevabilité ecclésiologique et canonique de la situation qui régit de nos jours la « diaspora », ils n'en restent pas moins accrochés au « bien acquis » de leur juridiction ethno-ecclésiastique *extra-frontalière (hyperoria en grec)* ainsi qu'à son expansion, avec une totale nonchalance quant à l'accomplissement de l'Eglise elle-même sur un lieu donné.

En contrepoids et sans doute pour cette raison, la recommandation de la Synaxe des patriarchats anciens et de l'Eglise de Chypre, qui eut lieu au Phanar (Istanbul) le 3 septembre 2011, se vit dans l'obligation de faire la recommandation suivante : « suite à des évènements survenus récemment..., la Synaxe a souligné la nécessité pour toutes les Eglises orthodoxes de respecter et de se circonscrire strictement dans les limites géographiques de leurs juridictions respectives ainsi que cela fut défini par les saints canons et la charte (*tomos en grec*) de leur fondation. » D'un point de vue strictement ecclésiologique, la question si controversée de la « diaspora orthodoxe » ne peut-être qu'un mythe puisque la mono-juridiction d'une Eglise autocéphale ne peut s'exercer qu'à l'intérieur de ses propres frontières canoniques.

On comprend ainsi pourquoi le modèle d'une « diaspora » basée sur l'ethno-phylétisme ne peut avoir pour conséquence que d'entraîner inévitablement une co-territorialité et une multi-juridiction dont l'effet est de saper d'une manière régulière et continue l'unité ecclésiale en un lieu donné. Seule l'Eglise locale ou établie localement est à même de garantir l'unité ecclésiologique.

En conclusion, je dirai que l'Orthodoxie, suite d'une part à la multiplication aux 19^e et 20 siècles des Eglises nationales et d'autre part à la migration massive de ses membres hors de leurs terres d'origine, se trouve maintenant devant un choix crucial qui peut se révéler aussi bien fatal que porteur d'un authentique renouveau ecclésiologique : soit se refermer sur Elle-même, soit gommer une fois pour toutes ses divergences par le dépassement de ses propres limites. Pour ma part, j'opte pour la deuxième solution, parce que, si solution il y a et elle existe sûrement, elle ne pourra venir que de Dieu seul. Aussi n'ayons pas peur ; l'Esprit Saint est en mesure de mettre un terme pour le mieux à cet imbroglio, ce qui en fin de compte nous met à l'abri de toute angoisse pour l'avenir.

Déjà un premier et ô combien grand pas a été accompli en Crète, lors de son Saint et Grand Concile (*juin 2016*), qui a permis à l'Orthodoxie de parler d'une façon une ; un besoin qu'Elle éprouve et que le monde éprouve à son égard. Un pas perfectible qui cependant procure déjà assez de marge en vue de susciter un véritable travail d'éducation des fidèles, souvent rétifs à la modernité et à la mondialisation par crainte de l'éclatement et des schismes, tout particulièrement chez les Eglises n'ayant pas participé au concile, ce qui ne les exclut pas des décisions qui y ont été prises à ce sujet. (*Jean François Colosimo in « Unité des Chrétiens » - Paris, novembre 2016*).

Il est bien évident que ce n'est pas par nos seules forces humaines que nous surmonterons nos différences mais par l'action et la grâce du Saint-Esprit, lorsque pour Lui l'heure sonnera pour cela. Pour que, malgré notre immense indignité, nous soyons « finalement un jour, totalement en Dieu, ce qui n'a pas encore été manifesté » (1 Jean 3,2).

+STEPHANOS, Métropolitain de Tallinn et de toute l'Estonie.

